

Séance du 29 Avril 2024

Nombre de
conseillers

- en exercice	14
- présents	10
- votants	10
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	23/04/24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf Avril à 18 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Absents/Excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan, TAURAND François,

Secrétaire de séance :

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM20242904-01

OBJET

*Adoption du
rapport sur le
prix et la qualité
de
l'assainissement
collectif de
PLANIOLES
2022*

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de Planioles réalisé par le SYDED concernant l'exercice 2022.

Ce rapport a été envoyé aux conseillers municipaux par voie électronique le 23 Avril 2024.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- DECIDE d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de Planioles 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 29 Avril 2024

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 29 Avril 2024
et publication ou
notification
du 29 Avril 2024*

Le Maire,
Guy LACOUT.

